

Claude MAUPILLIER
(Branche M.V.M.)

Les instituteurs vendéens
1880-1920

Prologue

Lors d'un des derniers conseils d'administration de Nos Trois Branches, les membres présents se sont mis d'accord sur les modalités d'émission des compléments généalogique et historique du livre de Maurice Maupilier, dont la dernière mouture remonte au troisième trimestre 1993 avec des compléments et rectifications à la date du 1^{er} janvier 1995.

Pour la partie historique, il a été décidé d'agrémenter les dernières "trouvailles" (Coutras, la Brie, ...etc), de textes plus généraux réécrits à partir d'articles parus en additif de notre bulletin associatif ; Jean-Yves Mainguet, pour la deuxième ou troisième fois, je ne sais plus insista, étant donné « la qualité de ta plume (!) » -c'est lui qui parle- pour que je m'attelle à l'écriture d'un texte sur les instituteurs.

De retour d'un périple mémorial et gastronomique (pléonasme puisque la mémoire relève de tous les sens) en Haute Normandie, je me lance donc ce matin du 8 Novembre 2011 dans le noircissement de quelques pages, me servant pour "gonfler" ce texte de mon additif au n° 68 du bulletin et d'extraits du livre de Jacques Ozouf "**Nous les maîtres d'école**", autobiographies d'instituteurs de La Belle Époque, paru il y a maintenant presque 40 ans ! et offert à moi par Frédéric Richard-Maupillier.

On ne parle pas des instituteurs comme des employés des Postes ou de la S.N.C.F. ; pour décrire ce groupe professionnel –pourtant restreint : en 1914 on compte 120 000 instituteurs et institutrices– on dispose d’un registre allant de la hargne à l’attendrissement, mais ne donnant jamais dans la neutralité.

Bien des raisons peuvent expliquer cette émotivité. L’une d’elle est le sentiment de toile d’araignée que tisse la III^{ème} République ; dans chaque village, un instituteur au moins et une maison d’école : répartition régulière, rassurante ou menaçante selon le point de vue de chacun, mais jamais indifférente. Comme autrefois d’églises, la France, entre 1880 et la Grande Guerre, se couvre d’écoles ; André Ferré, dans un très bon livre sur les instituteurs, note (et se réjouit) que l’école honore jusqu’au hameau chétif que nul clocher ne signale alors !

A cette domination spatiale s’ajoute une domination temporelle : les instituteurs, issus de peu, illustrent une ascension sociale irrésistible (l’ascenseur social, ça ne vous rappelle rien ?). Par le dur chemin de grandes écoles, ils ont partout su placer leurs fils : dans les lettres, l’Université, la politique ; n’est-elle pas amusante cette anecdote : lors d’un colloque de la rue d’Ulm, un professeur de Faculté s’excusa –et s’étonna– auprès de ses collègues de n’être pas, lui aussi, fils d’instituteur !

Enfin, pour bien cerner le profil de l’instituteur, les Français –dignes héritiers de la pédagogie des Lumières– ont du mal à imaginer la résistance des hommes à l’enseignement qui leur est prodigué. L’école est une répétition générale : du métier, de la vie publique, de la guerre.

La règle générale du portrait des instituteurs est donc le grossissement ; si l’on parcourt la galerie de ces portraits, nous allons découvrir les anarchistes, qui voient dans les Français une masse veule, soumise : l’artisan de cette résignation lâche est bien entendu l’instituteur qui a remplacé et même « *surpassé son rival religieux* ». Puis viennent les modérés, qui voient dans les Français un troupeau devenu rétif par les progrès du syndicalisme et dont le mauvais berger est l’instituteur laïque qui dispense « *un enseignement antipatriotique, malpropre et dégradant* ». Enfin arrivent les socialistes qui font hommages aux instituteurs « *ces hommes que la République bourgeoise croyait avoir à tout jamais dans les écoles normales assoupli à sa doctrine et plié à ses fins, et qui sont révoltés, non seulement contre le cléricalisme, le royalisme, l’obscurantisme, mais aussi contre les dirigeants du présent, les rois de la houille et de la toile, les barons de la finance, les millionnaires qui prélèvent chaque jour une large part du travail des salariés* ». Petit aparté : ne trouvez-vous pas cette phrase proche de notre XXI^{ème} siècle ? Il y aurait juste à remplacer houille et toile par pétrole et CAC 40 !

Et pourtant ces antipatriotes ont donné tant d’officiers en 1914, tant de morts aussi ! Ces piliers de la République bourgeoise ont suscité tant de méfiance chez les tenants de l’ordre établi ! Et ces anticléricaux se marient à l’Église et font baptiser leurs enfants !

Une vie d'instituteur

De la vie de mes ancêtres instituteurs –Jean Baptiste René Maupillier, Henri Loiseau, Henri et Marguerite Maupillier– je n'ai aucune trace orale ou écrite, mis à part, bien sûr, leur curriculum vitæ et leur cursus scolaire ; je vais donc me servir, comme je l'ai déjà signalé, d'extraits du livre de Jacques Ozouf pour tenter de vous faire vivre au plus près ces vies.

Avant d'aller plus avant, je vous livre in-extenso la réponse d'un instituteur du bocage vendéen (relatant le début de sa carrière, de 1904 à 1914) au questionnaire de Jacques Ozouf :

Monsieur et cher Collègue

En vous adressant les réponses à votre questionnaire, je m'excuse d'avoir peut-être un peu prolongé le délai que je vous avais demandé. Ce travail a été dicté par un octogénaire, qui n'y voit presque pas, à sa femme, un peu son aînée, qui n'y voit pas très clair non plus ; et nous nous excusons tous les deux des imperfections matérielles.

Le volume du cahier vous prouve qu'il n'est pas une sèche réponse. Avant de rédiger ce texte, j'en ai discuté avec deux collègues et amis d'une génération presque disparue, et quelques autres de la génération suivante.

Nous avons pensé que la relation d'une carrière toute simple et incomplète ne suffisait pas pour donner une idée de la vie des instituteurs. Il nous semble qu'il faut raconter en détail quelques situations particulières, quelques incidents semblant sans importance, et juger à sa façon les idées et les faits. Le narrateur n'est pas capable de discerner lui-même, dans toutes ces choses détaillées, ce qui pourra être utilisé au travail d'ensemble. Seul l'exécutant peut en faire le choix...

Fils d'instituteur

Ne rentrent pas dans cette filiation Jean Baptiste René Maupillier dont le père Jean Baptiste était tisserand, et Henri Loiseau fils d'un portefaix à Triaize.

Quel enseignement avaient-ils reçu ? On peut dire qu'ils avaient une culture sérieuse et continuaient à s'instruire après leur entrée en exercice ; il n'était pas rare de trouver dans leur bibliothèque : Michelet, Thiers, l'anthologie des œuvres de Voltaire –publiée en 1878 à l'occasion du centenaire de sa mort-, Victor Hugo, Lamartine... Mais pas d'Alfred de Musset : on avait du, à l'école, leur susurrer dans le creux de l'oreille que cet auteur était licencieux ! En dehors de leur profession, ils étudiaient, qui la botanique, qui la géologie ; d'autres ont publié des contes, recueilli de vieilles chansons poitevines...

Ceux qui sortaient de l'École Normale se sentaient supérieurs et qualifiaient leurs collègues n'ayant que le Brevet Élémentaire de "Mérovingiens" ! Ces derniers étaient simples comme leur diplôme mais furent d'excellents maîtres. Autre avantage pour l'instituteur issu de l'École Normale : il était pratiquement toujours nommé en ville, gagnant en 1875, 64 francs par mois.

Au moment de la loi sur la gratuité (1881), le père de celui dont j'ai retranscrit la réponse, avait conservé sa rétribution scolaire annuelle, soit environ 2400 francs, « *auxquels s'ajoutaient les revenus des petits biens immobiliers reçus de mes parents d'environ 100 francs. Ceux, personnels, de ma mère, représentaient une somme de 500 francs ; cet ensemble de ressources annuelles de 3000 francs permettait de vivre convenablement* ».

Quel bagage politique ?

Pour Charpenter ce chapitre, l'instituteur interrogé par J. Ozouf, donne cinq points de repère : **la Commune de Paris (1871), Nicolas II à Paris (octobre 1896), l'Affaire Dreyfus (1894-1914), la fondation de**

L'École laïque et la politique coloniale. On peut raisonnablement en ajouter deux autres, eu égard à Henri Maupillier : **la Grande Guerre (1914-1918) et l'activité sociale des années 1920-1930.**

Je pense (et d'autres me suivent) que l'on ne saura jamais exactement pourquoi le mouvement généreux de la Commune avait pourri : mais Thiers aurait-il été capable de faire tirer les Républicains français pour s'assurer les bonnes grâces des royalistes régnant alors à l'Assemblée ? Jean Baptiste René Maupillier, appelé sur la front le 23 août 1870, fut fait prisonnier le 28 octobre de la même année ; il rentra chez lui le 8 avril 1871 et fit pratiquement de suite partie des Régiments mobiles stationnés à Paris pour combattre la Commune.

En octobre 1896, voilà quatre ans qu'il est nommé instituteur aux Brouzils (85), et il est, hélas, à trois ans de la fin de sa vie (1899) ; je ne pense pas que mon arrière-grand-père soit « descendu » dans la capitale pour assister aux fêtes franco-russes ! Ses collègues de l'Enseignement, auxquels l'Administration avait donné congé, furent très fiers d'avoir vu le Tsar et sa suite se rendant à l'Hôtel de la Monnaie ; ils furent éblouis par la décoration des Champs Élysées, et virent la Place de la Concorde noyée sous les costumes d'or et les burnous rouges des chefs arabes caracolant autour de la voiture impériale.

Quand éclate l'Affaire Dreyfus, en 1894, mon grand-père Henri n'a que neuf ans, mais sur les vingt ans que dura le scandale, je pense, sans pour cela que lui ou mon père ne m'aient donné de renseignements, qu'il a dû avoir son idée. A cette époque, l'instituteur, qui ne séparait pas l'idée de Patrie de celle de la République, ne pouvait penser que l'Armée fut odieuse à ce point ; mais grâce au journal *Le Radical*, très répandu dans l'enseignement, l'illusion fut vite dissipée. L'affaire se politisera naturellement rapidement : gauche-dreyfusards, droite-nationalistes, et l'élection de Loubet fut pour les enseignants une joie et un réconfort.

Depuis bien longtemps, les vieux instituteurs, qui avaient suivi la préparation, le vote et l'application de cette École laïque, ne la commentaient plus. L'École, sortie du giron de l'Église, devenait peu à peu un corps important de l'État. L'instituteur, dont nous suivons la vie dans ce chapitre, fut chargé, comme ses collègues, d'organiser des conférences sur la vie de Jules Ferry, quand en 1907, il fut décidé de l'érection d'un monument à la gloire du grand homme ; il applaudit des deux mains cette phrase extraite d'un de ses discours du père des lois scolaires : après avoir cité les trois mots –gratuité, obligation, laïcité– il ajoutait :

« *Quand toute la jeunesse de France aura grandi sous cette triple étoile, la République n'aura plus rien à redouter* ». Ayant été très jeune marqué par les idées républicaines de mon grand-père, je pense à 99,99% que ce dernier, alors âgé de 22 ans, avait réagi favorablement à cette phrase.

La politique coloniale de la France partagea (c'est normal) les Français (et les partage encore) : les instituteurs eux aussi réagirent en anti-pro-colonialistes. Beaucoup crurent que les colonies participaient à la grandeur de leur pays ; il y eut certes des exagérations, des tromperies même, mais on ne pouvait faire reproche à ceux qui avaient travaillé pendant un demi-siècle pour l'empire colonial, et surtout, on ne pouvait les rendre responsables de la conduite des profiteurs et mercantis en tout genre (dixit mon grand-père) qui ont détruit leur œuvre : Jules Ferry contre Georges Clémenceau !

Comme je le raconte dans mon additif, Henri Maupillier traversa la guerre 14-18 comme infirmier. De cette époque il ne me parla jamais : seule perçait dans ses propos une haine du "boche". Par contre, les événements sociaux des années 1929-1930 le marquèrent profondément : de républicain neutre, il passa vite républicain rouge.

Une carrière en pays chouan

Dans les Deux-Sèvres, on trouve deux parties bien distinctes aussi bien par le sol que par l'esprit : la Plaine, où se recrutent les instituteurs ; le Bocage et la Gâtine, granitiques, où se recrutent les curés... Le Bocage, pays chouan, entre Vendée et Maine et Loire, est alors très peu peuplé, alors que c'est l'inverse dans la plaine où l'on trouvait beaucoup d'écoles à classe unique. Par contre dans le bocage où il y avait beaucoup d'écoles libres de filles tenues par les sœurs, on trouvait très peu d'écoles libres de garçons tenues par des frères. Les écoles communales présentaient en général de 2 à 5 classes : presque tous les adjoints débutants du département pourvoyaient ces postes, c'est ce qu'on appelait "*aller dans le Nord*". Dans le Bocage, il y avait une minorité républicaine et laïque dont la base était un noyau protestant ayant échappé aux guerres de Religion et aux Dragonnades. Cette minorité protestante représentait le quart de la population et de la superficie du territoire ; il y avait aussi les Dissidents ou Petite Église. Le reste de la campagne est sous l'influence de l'Église. Beaucoup d'ouvriers, de commerçants et d'artisans sont issus d'ancêtres qui n'ont pas suivi les combattants vendéens ;

jusqu'en 1830, ils avaient subi les brimades et parfois les maltraitances de la Chouannerie : d'où leur réaction de gauche en mettant leurs enfants à l'école laïque.

Vendre le prestige

L'Instruction Publique (lointain ancêtre du Ministère de l'Éducation Nationale) n'avait pas rendu les cours postsecondaires obligatoires... mais donnaient aux maîtres qui s'en occupaient deux semaines supplémentaires de vacances ; on vit alors renaître les cours d'adultes du 1^{er} âge, mais sans succès : ils ne pouvaient se réaliser dans les communes rurales où les élèves habitaient à plusieurs kilomètres de l'école. Les instituteurs en étaient réduits à organiser, quelques jours par semaine, une soirée à l'école avec les grands élèves du bourg et des parents complaisants, « *cela permettrait toujours de faire un rapport...* ».

Dans les communes à concurrence (présence d'une école publique et d'une école religieuse), il fut décidé de faire des conférences avec projection lumineuse ; grâce au Musée Pédagogique qui convoyait des photos sous verre, les séances étaient données le soir dans la même classe, l'appareil ayant été payé par souscription car il ne fallait pas compter sur le budget communal !

Puis vinrent un peu plus tard, les voyages scolaires : visite de l'arsenal de Rochefort et d'un navire de guerre, flânerie sur la plage de Châtelailon et le soir visite de La Rochelle et du port de La Pallice. Le nombre de participants augmenta tout doucement, des parents se joignant aux élèves ; mais hélas, ces voyages se terminèrent le dernier samedi de juillet 1914...

Sur la route de gauche

Les instituteurs auraient pu se consacrer uniquement à leur service scolaire, mais, dans beaucoup de communes, la situation créait des devoirs spéciaux : engagés comme ils l'étaient à gauche, ils avaient une collaboration à ses œuvres. A la seule charge des instituteurs se trouvait la Bibliothèque et la Société de tir : à Olonne-sur-Mer, Henri Maupillier, mon grand-père, s'occupait de cette dernière. Son stand était situé dans la cour même de l'école des garçons et occupait, pendant un an, plus d'une demi douzaine de dimanches complets. Quant à la Bibliothèque, il fallait s'occuper de l'achat et de l'entretien des livres ; une commission de 12 membres, dont 6 fonctionnaires non enseignants, assurait le service bibliothécaire chaque dimanche, sauf pendant les vacances.

Si les fêtes de l'école publique étaient à l'époque peu nombreuses, quoique très réussies, celles de l'école libre triomphaient sur la voie publique : procession de la Fête-Dieu, défilé de la Sainte Enfance avec les sociétés de gymnastique, tambours et clairons. Mais rien n'égalait la venue de l'Évêque pour la confirmation ; reçu à l'entrée du bourg par les autorités et les notables, le Prélat, par les rues jonchées de fleurs, se rendait à l'Église, suivi par les enfants portant des fleurs, les gymnastes en tenue, les sociétés de droite, entre deux haies de fidèles recueillis et silencieux.

En face de cette spectaculaire manifestation, la gauche ne pouvait qu'opposer la réception du Préfet pour le Conseil de révision. Après l'accueil et le déjeuner chez le délégué de la Préfecture, le Préfet visitait l'école publique... puisque l'Évêque visitait l'école libre ! Signalons toutefois, qu'avant cette petite réception, il y avait eu la cérémonie de la gare : c'est la très minuscule représentation de l'arrivée d'un Président de la République dans un chef-lieu de canton !!! Arrivée du train, éclatante *Marseillaise*, discours du délégué, réponse du Préfet, présentation des fonctionnaires ; puis le cortège se formait : en tête la musique, le Préfet en uniforme et le délégué en redingote et haut de forme, suivis d'une douzaine de fonctionnaires en redingote et chapeau, puis un grand nombre de conscrits du canton.

Si ce défilé était malicieusement tourné en ridicule dans le journal de droite, le journaliste de gauche n'y répondait pas car il tenait sa revanche le jour du 14 juillet...

Le 14 juillet

Ce jour-là, les Républicains étaient maîtres de la rue, ils organisent cette fête avec leurs propres moyens et leur propre matériel grâce à une souscription payée avec la régularité de l'impôt. Pendant que les conservateurs

boudaient, que les écoles libres faisaient classe !, beaucoup de commerçants et de cafés moins sectaires participaient à cette fête car ils étaient appelés à profiter de la grande affluence. Les instituteurs et leurs grands élèves aidaient aux préparatifs qui commençaient dès la sortie de la classe du 13. Des ouvriers venaient monter, sur la place du village, le kiosque pour la représentation de la Société de musique et le mât de cocagne ; la gare était en charge de tirer le canon la veille et le matin, canon fourni par un vieux tampon de wagon à tige taraudée.

La fête commençait en début d'après-midi par des compétitions et des jeux divers entre les enfants, sous la direction des instituteurs et des pompiers. Le lancement de la montgolfière par ces derniers annonçait le début du concert de la Musique : *Marseillaise*, écoutée tête découverte, répétée, puis *Chant du départ*. Avait alors lieu le banquet, qui réunissait un très grand nombre de convives. Le banquet terminé, les écoles laïques entraient en scène et le cortège se formait : en avant la Musique, suivie des Pompiers avec des torches, les instituteurs à la tête de leurs élèves (garçons et filles) portant les flambeaux et une longue foule joyeuse. Sur le seuil de leur maison, les militants de gauche avaient allumé des lampions et des feux de Bengale. Les enfants, reposés et rafraîchis, la deuxième partie de la retraite s'effectuait plus calmement et ce 14 juillet se terminait, en général sous les halles, par un grand bal public.

Face à une majorité royaliste, dans une région où les ferments des Guerres de Vendée subsistaient, il fallait de solides convictions à un groupe de républicains isolés pour organiser une véritable fête du 14 juillet, je le répète, avec ses seules ressources et son propre matériel.

Pas de dépenses inutiles

Il faut bien, à un moment ou un autre, aborder la question pécuniaire ; le traitement de début ne permettait pas à l'instituteur de vivre normalement sans l'aide de sa famille, et celui de 1914 était encore bien insuffisant si la femme ne possédait aucune ressource.

Pour illustrer ce chapitre, je vais prendre trois exemples : ceux de mes deux arrière-grands-pères et celui de l'instituteur cité par J. Ozouf dans son livre.

- Quand il est nommé instituteur-adjoint à Cugnand (85), le 29 octobre 1875, la fiche de rémunération de Jean Baptiste René Maupillier fait apparaître le document suivant :

▪ nature et date du brevet.....	non breveté
▪ traitement fourni par la commune.....	100 fr
○ par l'instituteur.....	100 fr
▪ avantages et accessoires (nourriture, logement, blanchissage)...	300 fr
▪ traitement total.....	500 fr
• observation : ne subira pas de retenue n'étant pas breveté	

- Sur la fiche de première inscription comme instituteur titulaire à Chasnais (85), le 20 novembre 1871, d'Henri Loiseau, on relève que son traitement s'élève à **1200 fr** et qu'il touche deux fois **200 fr** pour le secrétariat de mairie et en avantages accessoires (ceux-ci disparaîtront dès 1894 et l'indemnité de mairie passera à **300 fr**). Le montant de sa retraite, qu'il prend à Angles (85), le 1^{er} avril 1906, est effectué sur la base d'une rémunération annuelle de **1743,75 fr**.

Je ne peux m'empêcher de rappeler cette petite anecdote, déjà citée dans mon additif : mon arrière-grand-père prend un congé sans traitement, pour convenance personnelle, du 1^{er} janvier 1884 au 13 février 1890, qu'il consacra à fabriquer deux enfants (ma grand-mère Marguerite et son frère Émile) et à s'établir comme fabricant de fromage (chèvre ou vache, je ne sais) aux Groies de Huchegrolle (lieu-dit près de Triaize (85) !

- Le troisième et dernier exemple fourni est celui de cet instituteur déjà cité ; il était établi dans les Deux-Sèvres à M... (je pense qu'il doit s'agir de Moncoutant ?) et son épouse était, elle aussi, institutrice. Je le cite : « *Les retraites permettaient à un ménage de vivre convenablement. Cependant il fallait éviter tout gaspillage et les dépenses inutiles.* ». Dans le bilan de l'année 1907 qu'il a fourni dans sa réponse et que J. Ozouf a fidèlement retranscrit, on trouve au chapitre recettes la somme de **2413,15 fr** dont traitement 2230,10 et reliquat de l'année 1906, 18,80 fr ; au chapitre des dépenses, le total se monte à **2397,95 fr** dont les plus gros postes sont fournis par la nourriture (451,80), les charges de famille (534,20 accouchement, nourrice...), économies à la Caisse d'Épargne (400) ; dans ce chapitre un poste est intitulé **Inutiles** (29,00 café, tabac, jeu) !

Devenir instituteur

Pourquoi embrasser ce métier ? N'est-ce pas pour échapper à d'autres conditions, plurielles mais toutes marquées par le sceau de l'effort : la condition de paysan, épuisé après les travaux de fenaison, celle de sabotier qui sue à grosses gouttes en tournant sa tarière, ou celle de tisserand s'échinant à peigner le chanvre poussiéreux ? D'autres familles, au regard d'un enfant délicat de santé, vont vouloir lui éviter les repas du « tantôt » pris froid aux champs, ou des risques sur les chantiers (échafaudage, intempéries). Dans son livre sur les maîtres d'école, J. Ozouf note que, jusqu'en 1889, les instituteurs étaient exempts de service militaire. Je rappelle que mon arrière-grand-père, Jean Baptiste René Maupillier, de la classe 1868, a été incorporé le 17 décembre 1869 et fait prisonnier de guerre du 28 octobre 1870 au 8 avril 1871 ; d'après les documents familiaux, il obtiendra son Brevet de Capacité pour l'enseignement primaire (enseignement des garçons) le 19 avril 1872 – il avait alors 24 ans.

Pour un grand nombre (garçons ou filles), la réussite à l'École Normale est vue à la fois comme un sauvetage et une évasion.

A la question « Qu'est-ce que devenir instituteur ? », essayons d'imaginer ce qu'auraient répondu mes ancêtres et laissons les parler.

Jean Baptiste René Maupillier : *Mon père était tisserand, ma mère s'occupait à la maison et aux champs. Peut-être aurait-il ajouté : J'ai toujours considéré le métier d'instituteur comme le plus beau des métiers. Dans le choix de mon métier, ma famille a été prépondérante : 1) parce que mes parents étaient peu instruits 2) parce que je trouvais comme eux enviable le métier d'instituteur, parce que le traitement était sûr, qu'il me semblait suffisant, alors qu'à la maison on était toujours « gagne-petit » 3) et parce qu'au vu des durs travaux de l'été à la campagne, de ceux de mon père faisant tourner sans arrêt la navette dans un coin de l'écurie, j'estimais l'instituteur favorisé et son métier peu fatigant* (dans le livre de J. Ozouf, l'instituteur vendéen interrogé ajoute : « J'ai changé d'avis depuis ! »).

Pour la réponse d'**Henri Loiseau**, mon second arrière-grand-père, il y aurait juste à changer le mot « tisserand » par celui de « portefaix ».

Quant à mon grand-père **Henri Maupillier**, son père était instituteur ; mais il aurait ajouté ceci (il ne l'a jamais dit, mais j'en ai été toujours intimement convaincu, au fil de nos conversations et au vu de son attitude politique) « J'ajouterais qu'à cette époque de lutte ardente pour la République et la laïcité, j'étais tout disposé à respecter l'instituteur et à vouloir aussi enseigner plus tard, alors que je considérais les prêtres et les calotins comme des êtres intolérants, hypocrites et dangereux ».

L'école est donc, pour ceux qui se sont échappés du carcan familial, le symbole de la réussite et de l'ascension sociale à une époque où l'on parlait déjà de promotion. Et ceci d'autant mieux qu'elle est à la fois le but poursuivi et le moyen de l'atteindre. En 1889, un instituteur décrit l'ascension régulière de sa famille de maraîchers vendéens et voit dans le mariage de sa mère avec un instituteur le palier décisif de l'escalade.

Mais pour celui qui veut, avant tout, fuir, le choix des moyens n'est pas toujours aussi simple : entrer au séminaire ou à l'École Normale, c'est souvent tout un dilemme ; à cette époque, les campagnes ne connaissaient que deux sortes d'intellectuels, les maîtres d'école et les curés. Pour le choix, entre les deux précédentes possibilités, il s'en suffit d'un rien : la décision parentale le matin de la rentrée scolaire !

Devenir instituteur, c'est aussi un signe du destin : l'intervention d'un oncle républicain ou d'un grand-père fervent lecteur du *Constitutionnel* et militant de l'opposition sous le II^{ème} Empire... Ce peut être aussi un enchaînement de chances ; s'être évadé de la rudesse paysanne par la voie de l'enseignement primaire plutôt que par celle du séminaire, est parfois un signe des temps : « *Le métier de curé se gâte* », dit en 1880 au père hésitant d'un futur normalien un curé perspicace.

Pour réussir dans ce métier, bien des conditions sont requises ; il faut des parents éclairés, peu instruits pour la plupart, mais qui regrettent leur ignorance et voient comme une revanche les études de leurs enfants, et qui, le cœur à gauche sinon dans une idéologie affirmée, ont l'idée confuse que le savoir est le meilleur correctif à l'inégalité. Pour ces parents, il faut aussi payer le trousseau, les années d'étude, se priver pendant de longs mois des

bras du garçon ou de la fille ; il faut même parfois de plus lourds sacrifices dont le souvenir va les tarauder sans cesse : ces frères pour qui on n'aura pas pu faire autant (qu'ils soient aînés ou cadets), ces sœurs qui sont restées à la ferme et qui ont payé le trousseau de l'École Normale. Tous ces efforts, cette patience, cette générosité ne se déploient que pour de bons élèves. On comprend mieux alors que, sous la III^{ème} République, l'entrée dans l'enseignement marque tout autant une rupture qu'un enracinement.

Choisir ce métier, c'est abandonner celui de son père sans pour cela courir l'aventure d'une profession inconnue. Il faut faire cependant une place toute spéciale aux fils d'instituteurs, ce fut le cas d'Henri Maupillier ; dans leurs confidences, pour qualifier leur vocation, les mots *normal* ou *naturel* reviennent sans cesse. Henri aurait pu répondre au questionnaire de J. Ozouf : *je suis devenu instituteur peut-être par vocation, mais surtout parce que je suis né dans une école, parce que j'ai eu de bonne heure l'impression que mon père était un personnage important de Loge-Fougereuse et que j'ai trouvé tout naturel de faire comme lui.*

Écoutons maintenant Henriette, sœur d'Henri et grand-mère de Mamy Pigeyre : *Lorsqu'on me demandait « que veux-tu faire plus tard ? », je répondais avec fierté et assurance institutrice : je pense que cette décision –ou plutôt ce souhait- était due au fait que mon père était instituteur et qu'ayant vécu dans cette atmosphère et au milieu des livres, cette profession devait être tout naturellement la mienne.*

Dans ces décisions aisées il n'y a plus de rupture : l'autorité du père se confond avec celle du maître. Il s'agit donc dans ce cas de vocations singulières et qui ne sont, par rapport aux autres, nullement aberrantes : si les autres enfants doivent s'arracher à leur famille, dans ce cas, l'école est pour les enfants d'instituteur un havre de sécurité.

Et maintenant il faut

Faire la classe

L'entrée à l'École Normale, c'est le triomphe : pour la famille, fière de voir l'un des siens échapper à sa condition ; pour l'instituteur, qui, par son orientation, a su voir juste ; et, enfin, pour l'heureux élu pour qui le travail de préparation a été dur. Dur fut aussi le travail pendant les vacances, occupées à racheter la défection de l'année scolaire : garder les chèvres dans les bois, couper du bois pour l'hiver, travailler chez un paysan pour quatre sous par jour, telles sont alors les vacances du futur normalien.

Les premiers jours de l'École Normale sont riches en nouveautés : d'abord le costume, parfois payé petit à petit en donnant des leçons particulières et grâce à la compréhension de l'Économe ; ensuite la présence dans les programmes de matières mystérieuses, la psychologie, la pédagogie. Toutes ces journées bourrées de devoirs, réglées par la cloche –et ce, dès cinq heures du matin–, pauvres en distractions, ne parviennent pas à ternir l'immense joie d'être enfin normalien.

On peut penser que les années d'École Normale sont de belles années parce qu'elles sont les années de la jeunesse ; mais cette jeunesse des instituteurs, c'est aussi celle de l'École laïque. L'organisation scolaire se fait grâce à un grand bouleversement législatif entre 1879 et 1886.

1879 : contrainte est donnée à chaque département de se pourvoir d'une École Normale ; en 1881 est votée la gratuité ; en 1882 l'obligation et la laïcité, cette dernière détachant l'enseignement moral de l'enseignement religieux ; enfin en 1886, c'est la laïcisation du personnel qui entraîne de facto un tarissement du recrutement congréganiste. N'oublions pas non plus la loi de 1883, qui fait obligation aux communes de construire des « maisons d'école », alimentant dans la presse conservatrice le mythe des « *palais scolaires* », encore qualifiés par les paysans beaucerons de « *châteaux pour les mait's d'école* » !

Quand ils prennent leur premier poste, toutes ces conquêtes sont irréversibles, mais les jeunes promus ont connu l'ancienne école, soit à travers les récits de leurs parents, soit comme écoliers ; de plus, les travers de l'Ancien Régime sont longs à s'effacer : dans certaines écoles, l'instituteur dirige encore, à la fin du siècle, la prière matinale. Rappelons-nous, à ce propos, Jean Baptiste René Maupillier emmenant le dimanche matin sa classe à l'église, un missel sous le bras !

L'installation faite, le peu de mobilier mis en place, commence alors l'exercice du métier : la leçon modèle, apprise à l'École Normale, s'oublie vite face aux 85 élèves de la classe unique. Dès que se ferme sur les enfants la porte de la classe, le vrai bonheur de l'existence commence : cette porte fermée symbolise la sécurité de cette classe désormais soustraite à l'irruption intempestive du prêtre, à l'incidence des travaux agricoles, aux fureurs du monde et aux soucis personnels. Comme les lignes de la marelle ou les cases de l'échiquier, par les quatre murs de la classe, l'école renverse la hiérarchie sociale pour lui substituer la sienne propre.

« **Mon métier était toute ma vie** », cette phrase revient immanquablement dans les récits d'instituteurs. Tout peut s'apprendre et tous peuvent apprendre ; ainsi s'établit cette réciprocité : **l'école est toute la vie mais la vie toute entière est une école.**